

COMPAGNIE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

UNITÉ

Brigade de

SYNDICAT

CODE UNITÉ

PROCÈS-VERBAL N° 072 / 197

01744

N° PIÈCE

N° FEUILLET

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

- Observation d'un objet volant non identifié

NOUS SOUSSIGNÉ(S)

L. G., NDL-Chef. et J. J., Gendarmes,

REMARQUES

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

Le vendredi, 21 Septembre 1979, à 20 heures 30, madame née M. G., séjournant actuellement au [redacted], commune de [redacted], nous informe téléphoniquement que, la veille vers 23 heures, depuis la fenêtre de sa chambre, elle avait vu un phénomène lumineux se déplaçant dans l'espace, au-dessus de la [redacted] et se dirigeant vers [redacted]. Notre informatrice ajoute que quatre autres personnes vivant au château, ont été témoins des faits. Elle précise qu'elle nous a avisés, pensant que la science pouvait être intéressée par ce fait.

Le samedi 22 Septembre 1979, à 9 heures 45, nous nous transportons sur les lieux afin d'effectuer une enquête.

ENQUÊTE

Madame [redacted] nous explique que, depuis la fenêtre de sa chambre au premier étage et à l'extrémité Sud du château, elle a vu, le 20 Septembre 1979, alors qu'elle s'apprêtait à se coucher, un cercle lumineux de couleur rouge qui évoluait dans l'espace au-dessus des arbres, dans la vallée entre les [redacted] et de l' [redacted]. Ce cercle était traversé de deux diagonales, rouge également. L'ensemble, qui pouvait avoir 4 mètres de diamètre, clignotait. Elle a immédiatement appelé mademoiselle F [redacted]. Celle-ci est arrivée en l'espace d'une seconde et déjà l'engin s'était déplacé rapidement. Elle l'a situé alors à hauteur du château de la "Raudière" distant de 3 kilomètres. Le phénomène émettait un grand bruit que le témoin compare à certains bruits entendus dans les films de science fiction. Ce bruit était inaudible lorsque la fenêtre était fermée. L'objet est apparu plus petit, avant de disparaître derrière les collines, à hauteur de [redacted], direction de [redacted]. Il était à ce moment-là toujours aussi lumineux et clignotant. Madame D F [redacted] précise que, lorsque mademoiselle F [redacted] est arrivée, il était 22 heures 54 et que le cercle n'est apparu qu'une minute environ.

A notre connaissance, madame [redacted] est une personne sérieuse, réfléchie et digne de foi. Elle nous confirme par écrit ses déclarations, précisant que la nuit était noire, mais le ciel dégagé et qu'il n'y avait ni vent, ni pluie (Pièce n° 3).

Le même jour, à 10 heures 55, mademoiselle [redacted] confirme que, lorsqu'elle a été appelée par madame D F [redacted], il était 22 heures 54 et ce moment-là, à une distance qu'elle ne peut évaluer, elle a vu un disque lumineux et brillant. Elle nous fait une description de ce disque qui correspond en tous points à celle que nous en a donné madame [redacted]. Elle a eu l'idée d'ouvrir la fenêtre et les deux femmes ont alors entendu un grand bruit, inaudible auparavant./.....

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DATE DE CLOTURE

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ

DESTINATAIRES

Grid for recipients with checkboxes and numbers 1, 2, 3, 4.

Voir bordereau d'envoi

LE 8 Octobre 1979

ARCHIVE TRANSMISE AU CDT.

SIGNATURE ET CAGNET

COMPAGNIE ~~XXXXXXXXXX~~

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

UNITE

SYNTHÈSE

Brigade de

CODE UNITE PROCÈS-VERBAL N° 572 / 197

N° PIÈCE

N° FEUILLET

01744

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

- Observation d'un objet volant non identifié

NOUS SOUSSIGNÉ(S)

L. C. MdL-Chef,
L. C. et P. J. - J. Gendarmes,

~~REMERCIEMENTS~~

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

~~XXXXXX~~ Le vendredi, 21 Septembre 1979, à 20 heures 30, madame née
, séjournant actuellement au , commune de
, nous informe téléphoniquement que, la veille vers 23 heures, depuis la fenêtre
de sa chambre, elle avait vu un phénomène lumineux se déplaçant dans l'espace, au-
dessus de , et se dirigeant vers . Notre informatrice
ajoute que quatre autres personnes vivant au château, ont été témoins des faits.
Elle précise qu'elle nous a avisés, pensant que la science pouvait être intéressée
par ce fait.

Le samedi 22 Septembre 1979, à 9 heures 45, nous nous transportons sur les lieux,
afin d'effectuer une enquête.

ENQUÊTE

Madame nous explique que, depuis la fenêtre de
sa chambre au premier étage et à l'extrémité Sud du château, elle a vu, le 20 Septem-
bre 1979, alors qu'elle s'apprêtait à se coucher, un cercle lumineux de couleur rouge
qui évoluait dans l'espace au-dessus des arbres, dans la vallée entre les châteaux de
et de . Ce cercle était traversé de deux diagonales, rouge également.
L'ensemble, qui pouvait avoir 4 mètres de diamètre, clignotait. Elle a immédiatement
appelé mademoiselle . Celle-ci est arrivée en l'espace d'une seconde et déjà
l'engin s'était déplacé rapidement. Elle l'a situé alors à hauteur du château de la
" distant de 3 kilomètres. Le phénomène émettait un grand bruit que le témoin
compare à certains bruits entendus dans les films de science fiction. Ce bruit était
inaudible lorsque la fenêtre était fermée. L'objet est apparu plus petit, avant de
disparaître derrière les collines, à hauteur de " , direction de . Il
était à ce moment-là toujours aussi lumineux et clignotant. Madame précise
que, lorsque mademoiselle est arrivée, il était 22 heures 54 et que le cercle
n'est apparu qu'une minute environ.

A notre connaissance, madame est une personne sérieuse, réfléchie et
digne de foi. Elle nous confirme par écrit ses déclarations, précisant que la nuit
était noire, mais le ciel dégagé et qu'il n'y avait ni vent, ni pluie (Pièce n° 3).

Le même jour, à 10 heures 55, mademoiselle confirme que, lorsqu'
elle a été appelée par madame , il était 22 heures 54. E ce moment-là, à une
distance qu'elle ne peut évaluer, elle a vu un disque lumineux et brillant. Elle nous
fait une description de ce disque qui correspond en tous points à celle que nous en
a donné madame . Elle a eu l'idée d'ouvrir la fenêtre et les deux femmes ont
alors entendu un grand bruit, inaudible auparavant. /

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DATE DE CLOTURE

VU ET TRANSMIS PAR

DESTINATAIRES

-
-
-
-

Voir bordereau d'envoi

LE 8 Octobre 1979

ARCHIVE TRANSMISE AU CDT.

SIGNATURE(S)

SIGNATURE ET CACHET

Pièce n° 1 - Feuille n° 2

Le témoin compare ce bruit à celui fait par les soucoupes vues dans les films. Mademoiselle a constaté qu'avant de disparaître complètement, le cercle était devenu blanc, les diagonales conservant leur couleur rouge. Toutefois, la moitié droite de la diagonale horizontale avait disparu, mais un léger clignotement était encore visible. Elle n'a pas vu cet engin lorsqu'il se trouvait à hauteur du . Lorsqu'il s'éloignait, il donnait l'impression de suivre la cime des arbres et la nature du terrain (Pièce n° 4).

Le même jour à 15 heures, par message-radio n° 81/2Trs de notre brigade nous rendons compte de ces faits à notre Commandant de Compagnie.

Nous consultons l'Observatoire de , lequel en réponse par lettre du 1er Octobre 1979, nous fait connaître qu'il ne peut tirer aucune conclusion immédiate des observations faites par Madame . Cette lettre est jointe à la première expédition de la procédure. Sa copie est jointe au dossier (Pièce n° 7).

Le 28 Septembre 1979, à 14 heures 10, mademoiselle nous déclare que, le 20 Septembre 1979 vers 23 heures, rentrant au château en compagnie de sa camarade de travail, , elle a entendu du bruit et vu une boule rouge, qui se déplaçait rapidement dans le ciel, au-dessus de la , se dirigeant vers . Elle n'a pas été intriguée et n'a pas prêté davantage attention à ce qu'elle venait de voir (Pièce n° 5).

Mademoiselle confirme verbalement la déclaration de sa camarade de travail.

Le 1er Octobre 1979, monsieur , jardinier du château, déclare à 15 heures 45 que, le 20 Septembre 1979 vers 23 heures, sortant de son domicile, il avait vu un disque lumineux de couleur rouge évoluant dans l'espace, au-dessus de la et se déplaçant assez rapidement vers l'Est. Le témoin n'a entendu aucun bruit et n'a pas vu cet objet clignoter. Il a bien vu qu'il s'agissait d'un fait inhabituel, mais ne s'est pas attardé à contempler ce phénomène (Pièce n° 6).

Mentionnons que, comme madame , les quatre autres personnes ayant constaté les faits, sont sérieuses et leurs déclarations sont dignes de foi.

C L O T U R E

De l'enquête effectuée, il ressort effectivement qu'un disque lumineux, qui n'a pu être identifié, évoluait dans le ciel, le 20 Septembre 1979, aux environs de 23 heures, se déplaçant rapidement au-dessus de la , d'Ouest en Est, entre .

A notre connaissance, en-dehors des cinq personnes contactées et dont les déclarations figurent au dossier, aucun autre habitant de ou des environs n'a été témoin de ces faits.

Des photographies ont été prises par le gendarme P . Elles sont jointes, ainsi qu'une photocopie de la carte de la région, au présent procès-verbal (Pièce n° 2).

Fait et clos, le 8 Octobre 1979.

Le MdL-Chef E

Le Gendarme L

Le Gendarme P

GROUPEMENT
de la
COMPAGNIE
de
UNITÉ
Brigade de
P.V N° 572 / 1979

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION
de TEMOIN

AFFAIRE
O.V.N.I.
CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE B épouse D F C

RÉFÉRENCES

CE JOUR vingt-cinq Septembre mil neuf cent soixante-dix-neuf

NOUS SOUSSIGNÉ(S), E C, MdL-Chef

SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS

Le vingt-deux Septembre 1979, au château commune de entendons :

B. épouse D F C, âgée de ans, sans profession, domiciliée à
E, née le à fille de
et de F H, qui nous déclare à 10 heures 35 :

Je séjourne actuellement chez ma mère, au
Avant-hier soir, 20 Septembre 1979, alors que j'étais monté pour me
ceucher, de la fenêtre de ma chambre, j'ai aperçu au-dessus des arbres,
dans la vallée entre le château de et celui de l', un cer-
cle lumineux de couleur rouge, traversé par deux diagonales, de couleur
rouge également. L'ensemble, qui m'a paru avoir un diamètre approximatif
de 4 mètres, clignotait en permanence et dansait dans l'air, un peu comme
un feu follet.

J'ai immédiatement appelé mademoiselle P. S., qui se trou-
vait à trois mètres environ, dans une pièce voisine. Lorsqu'elle est arri-
vée, en l'espace d'une seconde, l'engin s'était déplacé en donnant l'im-
pression de glisser à hauteur de la cime des arbres et je l'ai alors
situé à hauteur du château de, à 3 kilomètres environ.

Nous avons alors ouvert la fenêtre et avons entendu un bruit très
fort, n'ayant aucune ressemblance avec un bruit d'avion, mais correspon-
dant plutôt au bruit que l'on entend dans les films de science fiction.
Il est à préciser que, la fenêtre fermée, nous n'entendions aucun
bruit dans la chambre.

Cette apparition a duré une minute environ, puis l'engin a disparu
derrière les collines, à hauteur de V il me semble, ceci à grande
vitesse.

Au moment où j'ai appelé mademoiselle P., elle a eu l'idée de
regarder sa montre : il était 22 heures 54.

Lorsque l'engin s'est trouvé vers, il apparaissait
beaucoup plus petit. Il était cependant toujours aussi lumineux et
clignotant.

Ce soir-là la nuit était noire, mais le ciel était dégagé. Il n'y
avait pas de vent, ni de pluie et la nuit était douce.

Je ne vois rien de plus à vous dire sur ce phénomène qui a été vu
également par monsieur J, jardinier du château, ainsi que par deux
jeunes filles, employées au château, qui se trouvaient à l'extérieur.

Lecture faite, persiste et signe.

GROUPEMENT

de la

COMPAGNIE

de 1

UNITÉ

Brigade de

P.V N° 572 / 1979

PROCÈS-VERBAL

D'AUDITION

DE TEMOIN

AFFAIRE

O.V.N.I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE

P I S

RÉFÉRENCES

CE JOUR **vingt-cinq** Septembre mil neuf cent soixante-dix-neuf,
NOUS SOUSSIGNÉ(S), **E C**, MdL-Chef,

~~NOUS SOUSSIGNÉS~~ ~~NOUS SOUSSIGNÉS~~, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Le vingt-deux Septembre 1979, au château de _____, commune de _____, entendons :

P S, âgée de _____ ans, nurse, domiciliée à _____, née le _____ à _____, fille de **M _____** et de **H _____ J _____**, qui nous déclare à 10 h 55 :

"J'accompagne actuellement madame **D F _____** au château de _____ où je m'occupe de sa petite-fille.

Le 20 Septembre 1979, alors que je me trouvais dans le cabinet de toilette contigu à la chambre de madame **D F _____**, qui se préparait à se coucher, celle-ci m'a appelée, me disant : "Venez vite voir".

J'ai été près d'elle en l'espace d'une seconde et, par la fenêtre fermée, à une distance que je ne puis évaluer, j'ai vu un cercle lumineux et brillant, de couleur rouge, traversé par deux diagonales en forme de croix. L'ensemble clignotait et oscillait au-dessus des arbres, en s'éloignant. J'ai regardé ma montre : il était 22 heures 54.

J'ai aussi fait remarquer à madame **D F _____** qu'il serait bon d'ouvrir la fenêtre, ce que nous avons fait. Immédiatement, alors qu'auparavant tout était calme, nous avons entendu un grand bruit que je compare au bruit fait par des soucoupes décollant ou atterrissant lorsque l'on en voit dans les films.

Nous avons refermé la fenêtre, tandis que l'objet continuait à s'éloigner, en direction de _____ selon madame **D F _____**. Avant qu'il ne disparaisse complètement, j'ai remarqué que le cercle qui à ce moment-là ne paraissait n'avoir que _____ cinquantaine de centimètres de diamètre environ, était devenu blanc, les diagonales conservant leur couleur rouge. Toutefois, la moitié droite de la diagonale horizontale ne paraissait plus. Il était cependant possible de constater encore un léger clignotement.

Je n'ai pas vu cet engin lorsqu'il se trouvait à hauteur du château de _____. Il s'est donc déplacé à une très grande vitesse, puisque je n'ai pas mis plus d'une seconde pour rejoindre madame **D F _____** et selon celle-ci se trouvait déjà à hauteur du château de _____, distant d'environ trois kilomètres.

Lorsque j'ai vu l'engin s'éloigner, il donnait l'impression de suivre la cime des arbres et la nature du terrain."

Lecture faite, persiste et signe.

GROUPEMENT

de la

COMPAGNIE

de

UNITÉ

Brigade de

P.V N° 572 / 1979

PROCÈS - VERBAL
D'AUDITION
DE TEMOIN

AFFAIRE

O.V.N.I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE

G

M

RÉFÉRENCES

CE JOUR six Octobre mil neuf cent soixante-dix-neuf,

NOUS SOUSSIGNÉ(S), E I C , MdL-Chef

~~XXXXXXXXXX~~

~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS

SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES , AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Le vingt-huit Septembre 1979, au château de , commune de , entendons :

G M , âgée de ans, employée de maison, domiciliée à , résidant chez son employeur MMe.

B.) au Château de , née le à qui nous déclare à 14 heures 10 :

Le jeudi soir, 20 Septembre 1979, je suis allée chez le jardinier du château, monsieur J , pour voir la télévision. J'étais accompagnée de mr camarade de travail, B B .

Alors que nous rentrions au château, vers 23 heures, depuis la porte de celui-ci, nous avons entendu du bruit et avons remarqué une boule rouge, qui se déplaçait dans le ciel, au-dessus de la vallée de

Cette boule se déplaçait assez rapidement en direction de .

Nous n'avons nullement été intriguées et sommes rentrées nous coucher sans prêter davantage attention à ce que nous venions de voir. Ce n'est que le lendemain matin que madame D. F nous a dit qu'elle et mademoiselle P avaient vu le même objet dans le ciel.

J'ignore quel peut être cet objet et ne puis rien vous dire de plus.

Lecture faite, persiste et signe.

GROUPEMENT
 de la
 COMPAGNIE OUVRIÈRE
 de
 UNITÉ
 Brigade de
 P.V N° 572 / 19 79

PROCÈS-VERBAL
 D'AUDITION
 DE TEMOIN

AFFAIRE

O.V.N.I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE J R

RÉFÉRENCES

CE JOUR six Octobre mil neuf cent soixante-dix-neuf,
 NOUS SOUSSIGNÉ(S), E C, MdL-Chef,

~~ARTICLE 55~~

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
 SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Le premier Octobre 1979, au château de , commune de I
 (), entendons :
 J R , âgé de ans, jardinier, domicilié au Château de ,
 commune de , né le à
 L , qui nous déclare à 15 heures 45 :
 "Le jeudi 20 Septembre 1979, vers 23 heures, je suis sorti de mon
 domicile.
 Au-dessus de la , à une hauteur que je ne puis
 évaluer, j'ai vu un disque lumineux, de couleur rouge, qui évoluait
 dans l'espace. Je n'ai pas vu ce disque clignoter et je n'ai entendu
 aucun bruit.
 J'ai bien vu que ce n'était pas naturel, mais je ne me suis pas
 attardé à contempler cet objet, qui se déplaçait assez rapidement vers
 l'Est.
 Le lendemain, madame D F m'a parlé de ce phénomène, qu'elle
 avait également vu depuis la fenêtre de sa chambre.
 Je travaille et habite au château depuis 1971 et c'est la première
 fois que je suis témoin d'une chose semblable".
 Lecture faite, persiste et signe.

Rice n° 7

COPIE de la Lettre de M. le Directeur de l'Observatoire de
l'Université de

OBSERVATOIRE DE L'UNIVERSITE

le 1er Octobre 1979

Tél :

Le Directeur de l'Observatoire

à

Monsieur le Commandant de la
Brigade de Gendarmerie,

N° 1726 FP/MS

Objet : Observation d'un O.V.N.I. par Madame D. F.

Références : C.M. n° 32.600 HA/Gend.T du 2 Août 1968
Procès-verbal n° 572 en date du 22/9/1979 de notre brigade.

J'ai pris connaissance de la déclaration de Madame D. F.
relative à un O.V.N.I. aperçu le 20 Septembre dernier

Aucun phénomène semblable ne m'a été signalé à ces date et heure.

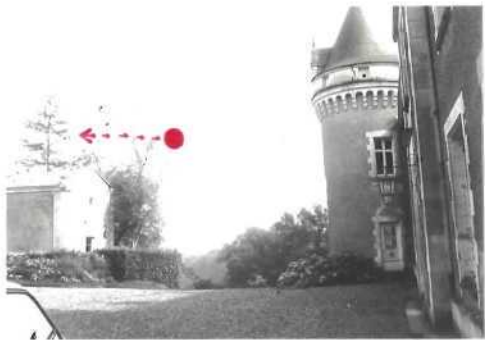
Je n'ai aucune conclusion immédiate à tirer de ce rapport. C'est
un témoignage difficile, en ce sens qu'il émane d'une personne n'ayant pas
l'habitude d'observations précises.

Ce dossier doit donc être transmis par les voies habituelles au
GEPAN, qui le traitera suivant les méthodes propres à ce type d'étude.

Signé : F. P.



- 1/- Photographie prise depuis la fenêtre du 1er étage, façade sud du château de [] où se trouvait une [] . Dans le fond, château de []
 ● Emplacement approximatif du phénacine lorsqu'il a été vu par une O. M.
 ← Flèche rouge; direction prise par le phénacine.



- 2/- Photographie prise depuis la porte d'entrée du château où se trouvaient l'ellen [] et [] .
 ● Emplacement approximatif du phénacine lorsqu'il a été vu par les jeunes filles.
 ← Flèche rouge; direction prise par le phénacine.